

Négociation Annuelle Obligatoire 2020

Que de confusions en cette fin d'année !

Le travail des salariés de l'AFPA mérite largement plus que 400 €uros.

La réunion NAO 2020 du 21 décembre devait clôturer cette négociation et permettre à la direction de donner sa réponse à la revendication intersyndicale d'une augmentation de 70 € de la PRU.

Tout dans cette réunion est allé à vau-l'eau, nous vous laissons en juger :

- Le projet d'accord est parvenu aux négociateurs 20 minutes avant le début de la réunion.
- Lors des premiers échanges, où nous rappelons la revendication intersyndicale de l'augmentation de 70 € de la PRU, la CGT a proclamé qu'il n'y avait pas d'Intersyndicale. Surprenant !
- La direction nous a confirmé qu'il n'y aurait pas d'augmentation sur les salaires mais qu'elle avait choisi de verser une prime, en vigueur des dispositions arrêtées par le gouvernement dans le cadre du soutien au pouvoir d'achat.

La direction a décidé, de façon unilatérale, de répondre à la demande d'augmentation de 70€ de la PRU par le versement d'une prime Macron défiscalisée de 400€, **c'est un geste, mais loin d'être une victoire.**

Pour **Force Ouvrière**, une prime exceptionnelle n'est pas une augmentation de salaire et nous regrettons que la direction refuse de prendre en compte une demande qui est tout à fait légitime.

Ceci étant, nous prenons acte du versement de cette prime. C'est un signe minimum de reconnaissance envers les salariés.

Néanmoins, **Force Ouvrière** maintient que la seule reconnaissance recevable pour les salariés, dont les rémunérations sont bloquées depuis près de dix ans, c'est une augmentation substantielle des salaires permettant de compenser la perte du pouvoir d'achat.

Aussi nous avons indiqué à la direction que le choix du versement de cette prime tel qu'annoncée par le DRH (et donc décidé unilatéralement, quoiqu'en disent certains) est justifiée dans le cadre de la crise sanitaire 2020 mais ne doit pas faire l'objet d'une négociation dans le cadre de cette réunion.

Pour le reste des sujets abordés et qui doivent faire l'objet d'une réunion finale au mois de Janvier, **Force Ouvrière** a pu constater des avancées sur ses revendications :

- Revalorisation des frais de déplacement quotidien
- Augmentation de la part de l'AFPA (53% au lieu de 50) sur la cotisation « mutuelle » pour 2021
- Revalorisation des frais kilométriques et des frais de déplacements
- Maintien du forfait nuitée
- Revalorisation de la prime de compensation du trajet pour les itinérants
- Revalorisation de la prime « longue distance » pour les itinérants

Aujourd'hui encore, il reste donc, pour **Force Ouvrière**, des choses à négocier pour la réunion du mois de janvier et nous y serons ! Mais quelle que soit l'issue de cette NAO 2020, **Force Ouvrière** revendique dès aujourd'hui pour la NAO 2021 :

UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES

Résister, Revendiquer, Reconquérir,

Montreuil, le 23 /12/ 2020.